

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7297006701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7297006701>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 juillet 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Maurice LABBE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée «ACT é CONSEIL », titulaire d'un Office Notarial à ANGERS (Maine et Loire), 2 rue Auguste Gautier, CRPCEN 49004 , le 6 juillet 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens meubles et acquêts et clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant entre :

Monsieur Léon Gérard Jean Marie GOURDON, retraité, et Madame Myriam Andrée Christiane PLESSIS, retraitée, demeurant ensemble à ANGERS (49100) 21 quai Gambetta.

Monsieur est né à ANDREZE (49600) le 14 janvier 1946, Madame est née à ANGERS (49000) le 7 mai 1947.

Mariés à la mairie de ANGERS (49000) le 26 juin 1970 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Georges DOUILLARD, notaire à TRELAZE (49800), le 23 juin 1970. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet

effet.
Pour insertion
Le notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

